

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION HIVER 2020

POL5185-20
FÉMINISME ET ANTIFÉMINISME
MARDI : 14 H – 17 H
(3 crédits)

Chargée de cours : Mélissa Blais

Courriel : blais.melissa@uqam.ca

Bureau : VA-2215 (210 rue Sainte-Catherine Est)

Disponibilité : Jeudi, 13h30 à 17h00

« L'histoire de l'opposition des hommes à l'émancipation des femmes est plus intéressante que l'histoire de l'émancipation des femmes elle-même. »

Virginia Woolf, *Une chambre à soi*.

« Le spectre politique est saturé d'antiféminisme, de la droite à la gauche, du libéralisme au conservatisme, de la réaction au progressisme. [...] Virtuellement, toutes les idéologies sont implicitement antiféministes, dans la mesure où les femmes sont sacrifiées à des objectifs supérieurs : l'objectif supérieur de la reproduction ; l'objectif supérieur du plaisir ; l'objectif supérieur d'une liberté antinomique à la liberté des femmes ; l'objectif supérieur de meilleures conditions pour les travailleurs et non pour les femmes ; l'objectif supérieur d'un ordre nouveau qui maintient l'exploitation sexuelle des femmes essentiellement intacte ; l'objectif supérieur d'un ordre ancien qui considère l'exploitation sexuelle des femmes comme un signe de stabilité sociale (les femmes à leur place, et tout va bien dans le monde). »

Andrea Dworkin « Antifeminism », *Trivia*, vol. 2, 1983, p. 30-31.

DESCRIPTION DU COURS

Présentation : Le féminisme en tant que mouvement de la pensée et de l'action provoque régulièrement une réaction antiféministe. L'objectif du cours est d'offrir une connaissance de l'antiféminisme, soit de sa pensée (auteurs, idées, discours) et de ses pratiques (mobilisations collectives, organisations, institutions), ainsi que des outils analytiques et conceptuels nécessaires pour saisir la logique politique de l'antiféminisme sous ses diverses formes. Ce cours analysera la relation dynamique qu'entretiennent le féminisme et l'antiféminisme au fil de l'histoire, accordant une attention particulière à l'époque contemporaine et au contexte occidental. À noter que la réflexion proposée dans ce cours adopte une perspective féministe et propose donc une lecture critique de l'antiféminisme.

Objectifs : Suite au cours, les étudiantes et étudiants devraient détenir : (1) une connaissance historique, empirique, théorique et conceptuelle de l'antiféminisme en tant que pensée et force politiques ; (2) une connaissance générale des principaux thèmes et arguments de l'antiféminisme ; (3) une connaissance des auteures féministes ayant proposé des analyses de l'antiféminisme ; (4) une connaissance générale des cadres d'analyse et des concepts féministes disponibles pour analyser l'antiféminisme.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche pédagogique comprendra des cours magistraux divisés en deux parties par une pause de 15 minutes, ainsi que des discussions, visionnement et conférences d'invitées. Des travaux et des examens seront exigés afin d'assurer l'intégration des acquis. Pour chaque thème abordé, vous aurez des lectures obligatoires. Les discussions seront d'autant plus stimulantes que les textes associés à chaque séance auront été lus à l'avance. **Les lectures obligatoires sont essentielles à la rédaction des travaux et participent de la matière qui sera évaluée.** Les lectures complémentaires sont optionnelles. Elles permettent de mieux se préparer au cours et d'approfondir les connaissances. Les lectures obligatoires et complémentaires ont été choisies pour leur pertinence et leur accessibilité. Les textes à lire et les lectures suggérées pour chaque cours sont indiqués dans le présent plan de cours ainsi que sur *Moodle*.

La présence soutenue aux cours s'avère très importante, d'autant que la participation active fait partie intégrante de la démarche d'apprentissage. L'enseignante agira pour sa part comme personne-ressource auprès du groupe tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un climat propice aux apprentissages et à l'acquisition d'habiletés. Elle tiendra compte du champ expérientiel de l'ensemble du groupe. Par ailleurs, chaque membre du groupe deviendra responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'assimilation et l'intégration des connaissances, un climat de participation, de discussions ouvertes et de collaboration sera fortement encouragé.

Il est à noter qu'en cas d'absence au cours, **l'enseignante n'est pas tenue de vous transmettre ses notes de cours.**

Matériel requis :

- 1) L'ouvrage collectif *Le mouvement masculiniste au Québec : L'antiféminisme démasqué*, Montréal, Remue-ménage, 2015 [il s'agit de la 2^{ième} édition] — **disponible à la Librairie Eugélonne** [1426 rue Beaudry].
- 2) Les textes en lecture obligatoire disponibles sur Moodle.

Charge de travail hebdomadaire Les lectures obligatoires représentent environ 20 pages (parfois moins, parfois un peu plus) de lecture par semaine. Il s'agit soit de matériel premier, c'est-à-dire de textes historiques ou contemporains d'auteurs féministes ou d'auteurs antiféministes, soit de textes théoriques et conceptuels féministes, et des textes proposant des analyses de l'antiféminisme.

À noter que **l'enseignante ne s'engage pas à répondre aux messages courriel en moins de 24h. Qui plus est, il est demandé à la personne étudiante de vérifier si l'information recherchée se trouve dans le plan de cours avant de contacter l'enseignante.**

ÉVALUATIONS ET PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Pour être corrigé, un travail doit respecter les normes formelles des travaux écrits (page de présentation, appareillage de référence, etc.)

- Les marges : 4 cm à gauche et au haut du document. 3 cm au bas et à droite.
- Police d'écriture : Time New Roman. Taille 12.
- Interligne : 1.5.
- Pagination : En haut, à droite.

- Une pénalité de 10 % par jour de retard pourra être appliquée.
- Jusqu'à 15 % de la note peut être retirée pour la mauvaise qualité du français.

- 1) Un **compte-rendu** de 4 pages (**30%**)

(Semaine 4 – 28 janvier)

Ce travail a pour objectif principal de développer les capacités de lecture des personnes étudiantes. Il s'agit essentiellement de résumer les arguments de l'auteure. Pour cet exercice, vous devez lire le texte d'Héloïse Michaud. 2019. « "Parce que mon copain me traite bien". Étude des tumblr "Women against feminism" ». C. Bard, M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.). *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : PUF. Pp. 205-239, disponible sur Moodle. Nul besoin d'effectuer de recherches supplémentaires.

Le travail doit inclure les éléments suivants :

- Une introduction qui fait état de l'objectif du texte (une page) – 5 points
 - Deux pages présentant les arguments de l'auteure, identifiés à l'aide de sous-titres – 20 points
 - Une conclusion (une page) : qu'est-ce qui vous a marqué dans ce texte et quelles questions soulève-t-il ? – 5 points
- 2) Une **dissertation** de 5 pages (30%)
(Semaine 10 – 17 mars)

La dissertation permettra à la personne étudiante d'analyser des discours antiféministes à l'aide d'un outil théorique vu en classe. Pour réussir cette évaluation, vous devez d'abord sélectionner des contenus antiféministes qui circulent sur le Web (ex. dans les rubriques commentaires des médias, sur les médias sociaux, les sites web, etc.). À noter que vous devez joindre 3 pages de captures d'écran des contenus choisis en annexe de votre travail. Il vous est ensuite demandé de relire la grille interprétative de L'antiféminisme ordinaire et d'analyser les différents archétypes de la féminité repérable dans les propos antiféministes retenus.

Le travail de fin de session doit respecter les normes formelles des travaux écrits et inclure une page de présentation ainsi qu'une bibliographie.

Le travail doit contenir les éléments suivants:

- 1) Une introduction qui présente la démarche de cueillette de données et les archétypes discutés plus loin (environ ½ pages) – 5 points
 - 2) Un développement qui répond aux deux questions suivantes :
 - a) en quoi les contenus retenus sont antiféministes ? (2 pages) – 10 points
 - b) Quels sont les archétypes repérables ? (2 pages) – 10 points
 - 3) Une conclusion (environ ½ pages) – 5 points
- 3) Un **examen final** en classe (40 %)
(Semaine 14 – 14 avril)

L'examen aura lieu en classe. Il vise à vérifier l'intégration des acquis et la compréhension générale des concepts, des éléments théoriques et des enjeux vus en classe et qui ressortent des textes en lecture obligatoire. L'examen porte sur le contenu vu en classe depuis le début de la session.

- Trois questions vous seront proposées et vous devrez répondre à deux d’entre elles (environ trois pages par question).
- L’examen se déroule sans accès aux notes de cours et aux textes.
- Vous avez cependant droit à une feuille (recto seulement) sur laquelle est inscrit ce que vous jugez important (8 1/2 par 11).

Notation :

- 15 points par question.

GRILLE DE NOTATION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
92,5 – 100	88,5 – 92,5	84,5 – 88,5	81,5 – 84,5	78,5 – 81,5	74,5 – 78,5	71,5 – 74,5	68,5 – 71,5	64,5 – 68,5	62,5 – 64,5	59,5 – 62,5	0 – 59,5

Ressources d’aide pédagogique et politique/psychologique

Pédagogique : Le département de science politique dispose du Centre Paulo Freire, animé par des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs, et qui offre des ressources et du monitorat : étude efficace (lecture, analyse et synthèse efficace) ; élaboration et aide à la rédaction des travaux universitaires ; préparation aux examens ; gestion du temps ; méthodes de recherche en bibliothèque ou sur Internet ; cursus et l'orientation académique.

Local A-3645 (troisième étage du pavillon Hubert Aquin).
Téléphone : 514-987-3000 p. 2544

<https://politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>

Pour aider les étudiantes dans leurs recherches, la bibliothécaire en études féministes propose différentes ressources via ce lien :

<http://guides.bibliotheques.uqam.ca/themes/61-etudes-feministes>.

Politique/psychologique

Les cours en études féministes peuvent parfois être déstabilisants, rappelant des expériences personnelles pénibles. Les lectures peuvent également être difficiles en regard de la violence des propos antiféministes. Dans le cadre de ce cours, des sujets sensibles seront abordés, y compris le contrôle du corps des femmes par les hommes, la violence masculine contre les femmes, la lesbophobie, la transphobie, le racisme, etc. Il est donc important, lors des discussions en classe, de s'exprimer avec respect.

Si, au fil de la session, vous ressentez le besoin d'obtenir de l'aide ou d'être orientée vers des ressources d'aide, voici quelques informations pertinentes :

- S.O.S. violence conjugale : sos@sosviolenceconjugale.ca
Tél. : 514-873-9010
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS):
<http://www.rqcalacs.qc.ca/>
Tél. : 514-529-5252
- Trêve pour Elles : <http://trevepourelles.org/wp/>
Tél. : 514-251-0323
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <http://contreleviol.wordpress.com/>
Tél. : 514-278-9383
- Santé (avortement) : Centre de santé des femmes de Montréal : www.csfmontreal.qc.ca
- Centre de solidarité lesbienne : www.solidaritelesbienne.qc.ca
Tél. : 514-526-2452
- Autodéfense : le CRAN des femmes (www.cpvc-cran.net) et Centre de prévention des agressions de Montréal (www.cpamapc.org)
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
Numéro d'urgence: 1-888-933-9007

PLAN DU COURS

(Sur 14 semaines)

NOTE : Les semaines précédées d'un * proposent des activités en classe (discussions, conférences, films ou évaluations)

Semaine 1 [7 janvier] : Introduction

- Présentation du plan de cours (calendrier, programme de lecture, modalités d'évaluation)
- Présentation de la théorie du positionnement situé (*stand point theory*) : voir lecture suggérée.

Lecture suggérée

-Mélissa Blais, Ève-Marie Lampron, Isabelle Courcy et Rébecca Beauvais. 2015. « Méthodologie — 2.1. Quelques principes sur lesquels se fonde l'analyse féministe », *Guide méthodologique du certificat et de la concentration de premier cycle en études féministes*. Montréal : UQAM/Institut de recherches et d'études féministes (IREF). Pp. 3-5.

***Semaine 2 [14 janvier] : Contexte et définitions**

- Définitions : patriarcat, misogynie, sexisme et cissexisme
- Définition du féminisme et de l'antiféminisme
- Une brève histoire de ressac

*Entente d'évaluation

*Activité brise-glace autour des différentes définitions

Lectures obligatoires

-Marie-Ève Surprenant, « Les théories féministes ». 2015. *Manuel de résistance féministe*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 38-54.

-Christine Bard. 2019. « À contre-vague : introduction ». C. Bard, M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.). *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : PUF. Pp. 9-25.

Lectures suggérées

-Christine Delphy. 2000. « Patriarcat (théories du) ». H. Hirata, F. Laborie, H. le Doaré, D. Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*. (2^{ème} éd.) Paris : PUF. Pp. 154-160.

-Sara Ahmed. 2012. « Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés) ». *Cahiers du genre*, (53). Pp. 77-85.

-Micheline Dumont. 2010. « Cent ans d'antiféminisme », M. Blais et als. (dir.) *Retour sur un attentat antiféministe : École polytechnique 6 décembre 1989*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 19-30.

Semaine 3 [21 janvier] : Les Suffragettes face aux « antis »

- Le cas de la Grande-Bretagne
 - Présentation des suffragistes et des suffragettes : « Des actions, pas des mots ! »
 - Les « antis » : leurs mobilisations et leurs arguments
- D'autres cas : États-Unis et Québec
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : L'antiféminisme ordinaire

Lectures obligatoires

-Francine Descarries. 2015. « L'antiféminisme, expression sociopolitique du sexisme et de la misogynie : "C'est la faute au féminisme !" » D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.) *Les antiféminismes : analyse d'une rhétorique réactionnaire*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 83-89.

-Henri Bourassa. 1925. « Le suffrage féminin — son efficacité, sa légitimité », dans *Femmes-hommes ou hommes et femmes : Études à bâtons rompus sur le féminisme*. Montréal, *Le Devoir*. Pp. 32-49.

Lectures suggérées

-Susan Mann Trofimenkoff. 1977. « Henri Bourassa et la question des femmes ». M. Lavigne, Yolande

Pinard (dir.) *Les femmes dans la société québécoise*. Montréal : Boréal. Pp. 109-124.

-Claire Delahaye. 2011. « Une vision stéréotypée des suffragettes ». dans *Wilson contre les femmes*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle. Pp. 42-50.

***Semaine 4 [28 janvier] : Position paradoxale : les femmes antiféministes**

- Les femmes antiféministes : les hypothèses (« fausse conscience » et « haine de soi », alliance de classe, calcul matérialiste, « pod-féministes » et « postféminisme »)

*Remis du compte-rendu de lecture au début de la séance.

*Activité en classe.

Lectures obligatoires

-Héloïse Michaud. 2019. « "Parce que mon copain me traite bien". Étude des tumblr "Women against feminism" ». C. Bard, M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.). *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : PUF. Pp. 205-239.

-Andrea Dworkin. 2012. *Les femmes de droite*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 227-232.

Lecture suggérée

-Auréline Cardoso. 2014. « La superwoman est-elle antiféministe ? : Analyse des discours de la presse féminine sur l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale ». *Recherches féministes*, 27(1). Pp. 219-236.

***Semaine 5 [4 février] : Le mouvement anti-choix et la révolution conservatrice**

- Le féminisme face à la « révolution conservatrice »
- Présentation du mouvement anti-choix (pro-vie)
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : le « backlash »

*Conférencière invitée à confirmer : Véronique Pronovost, étudiante au doctorat en sociologie (UQAM).

Lectures obligatoires

- Jane Mansbridge, Shauna L. Shames. 2012. « Vers une théorie du *backlash* : la résistance dynamique et le rôle fondamental du pouvoir ». *Recherches féministes*, 25(1). Pp. 151-162.

-Susan Faludi. 1993. « L'héritage du mouvement contre l'avortement », dans *Backlash : La guerre froide contre les femmes*. Paris : Des femmes-Antoinette Fouque. Pp. 577-589.

- Fédération du Québec pour le planning des naissances. 2015. *Mieux comprendre les ressources conseil grossesse anti-choix au Québec*. Pp. 13-32.

Lectures suggérées

-(TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE) Diane Lamoureux. 2015. « Un terreau antiféministe ». M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 91-108.

Semaine 6 [11 février] : Le masculinisme : crise de la masculinité et ses symptômes

- Le discours de la « crise de la masculinité » et les symptômes : suicide et éducation
- Deux enjeux de lutte : pension alimentaire et violence

Lectures obligatoires

-Francis Dupuis-Déri. 2018. *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*. Montréal : Remue-Ménage. Pp. 31-45.

-Sophie Labelle. *Assignée garçon : les péripéties rocambolesques de Stephie (qui s'adonne être trans)*, nos. 66-67-68 [<http://assigneegarcon.tumblr.com/post/110617835220/donnez-moi-de-lamour-pour->

celle-la-jentends]

Lectures suggérées

- Yvon Dallaire. 22 novembre 2009. « La domination masculine, mythe ou réalité ». *Le Journal de Montréal*. P. 25.
- Yvon Dallaire. 2001. « 9. Les erreurs du féminisme », dans *Homme et fier de l'être*. Québec : Option santé. Pp. 54-58 ; 217-219 ; 210-212 ; 195-196.
- Alain Soral. 2007. « Une vision fantasmagorique de l'histoire », dans *Vers la féminisation : pour comprendre l'arrivée des femmes au pouvoir*. Paris : Blanche. Pp. 67-79.

***Semaine 7 [18 février] : Le masculinisme : phases de développement et groupes de pères**

- De l'émergence à l'institutionnalisation
- Les groupes de pères divorcés et séparés
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : la théorie des contremouvements

* Visionnement du film *In Nomine Patris*

Lecture obligatoire

- (TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE) Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri. 2015. « Introduction : Qu'est-ce que le masculinisme ? » M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage, Pp. 11-42.

Lectures suggérées

- (TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE) Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri. 2015. « Conclusion : Le masculinisme comme mécanisme de contrôle des femmes ». M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage, Pp. 295-312.
- Aurélié Fillod-Chabaud. 2016. « Les usages du droit par le mouvement des pères séparés. Une comparaison France-Québec ». *Genre, Sexualité & Société*. Récupéré de : <https://journals.openedition.org/gss/3746>.

*****25 février — SEMAINE DE LECTURE*****

Semaine 8 [3 mars] : Antiféminisme : hétérosexisme et homophobie

- L'antiféminisme à la défense de l'hétérosexualité.
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : la « matrice hétérosexuelle »

Lectures obligatoires

- Christine Bard. 2016. « “Toutes des lesbiennes !” : antiféminisme et lesbophobie, une complicité à l'épreuve du temps ». L. Chamberland, C. Désy et L. Saint-Martin (dir.) *Féminismes et luttes contre l'homophobie : de l'apprentissage à la subversion des codes*. Montréal : Cahiers de l'IREF (UQAM), (7). Pp. 7-21.
- Diane Lamoureux. 2015. « La matrice hétérosexuelle de l'antiféminisme ». D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.) *Les antiféminismes : analyse d'une rhétorique réactionnaire*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 91-101.

Lectures suggérées

- (TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE) Janik Bastien Charlebois. 2015. « L'homophobie sournoise dans l'idéal masculin des masculinistes ». M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage, Pp. 183-200.
- Stéphanie Arc. 2012. « C'est un choix féministe », dans *Les lesbiennes*. Paris : Cavalier bleu. Pp. 63-68.

-Louise Brossard. 2004. « La matrice hétérosexuelle », dans *Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe : Rich, Wittig, Butler*. Montréal : Cahiers de l'IREF, (14). Pp. 75-78.

Semaine 9 [10 mars] : Le masculinisme : les tactiques et leurs effets

- Les effets de l'antiféminisme sur le mouvement féministe
- L'antiféminisme d'État
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : le « cycle de la violence antiféministe »

Lectures obligatoires

-(TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE) Émilie St-Pierre. 2015. « Lorsque des actions masculinistes ciblent des féministes ». M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 267-281.

-Mélissa Blais. 2012. « Y a-t-il un “cycle de la violence antiféministe ?” : Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises ». *Recherches féministes*, 25(1). Pp. 127-149.

Lectures suggérées

-(TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE). Mathieu Jobin. 2015. « Cyberviolence : le discours masculiniste sur les femmes ». M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 111-126.

-Mélissa Blais. 2019. « Effets des tactiques antiféministes auprès des institutions oeuvrant contre les violences faites aux femmes. Le cas du Québec ». C. Bard, M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.). *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : PUF. Pp. 437-462.

-Francis Dupuis-Déri. 2013. « L'antiféminisme d'État ». *Lien social et politiques*, (69). Pp. 163-164 et pp. 167-180.

***Semaine 10 [17 mars] : Antiféminisme sur le Web ou la « manosphère »**

- Les INCELS et autres courants analysés par la recherche
- « l'intersectionnalité des haines »

*Remise du travail final

*Activité en classe

Lecture obligatoire

-(TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE) Sarah Labarre. 2015. « Les féministes, les réseaux sociaux et le masculinisme : guide de survie dans un no woman's land ». M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 163-181.

Lecture suggérée

-Elena Waldispuehl, Adeline Branthonne et Myriam Morissette. 2017. « L'ethnographie virtuelle, quand le terrain montre les enjeux éthiques de la méthode : une approche pour l'étude de la communauté virtuelle de la « néomasculinité » ». H. Loiseau et E. Waldispuehl (dir.) *Cyberespace et science politique : De la méthode au terrain, du virtuel au réel*. Québec : PUQ. Pp. 283-312.

Semaine 11 : [24 mars] : L'antiféminisme anticapitaliste et les hommes proféministes

- L'antiféminisme : ni de gauche, ni de droite
- Problèmes des hommes proféministes
- GRILLE INTERPRÉTATIVE : les « tirs amis »

Lectures obligatoires

-Judith Taylor. 2007. « Les tactiques féministes confrontées aux “tirs amis” dans le mouvement des

- femmes en Irlande ». *Politix*, (78). Pp. 65-68 et pp. 82-86.
- Proudhon. 1990 [1858]. *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*. Paris : Fayard. Pp. 1944-1948 et pp. 1965-1970.
- Proudhon. 2009. *La pornocratie*. Paris : L'Herne. Pp. 52-57.

Lectures suggérées

- Christine Delphy. 1998. « Nos amis et nous : fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », dans *L'Ennemi principal*, vol. I. Paris : Syllepse. Pp. 167-191.
- Alban Jacquemart. 2015. *Les hommes dans les mouvements féministes : socio-histoire d'un engagement improbable*. Rennes : PUR. Pp. 267-271.
- Francis Dupuis-Déri. 2014. « Petit guide de "disempowerment" pour hommes proféministes ». *Possibles*. Pp. 79-96.

Semaine 12 [31 mars] : Terrorisme antiféministe : le cas de l'École polytechnique de Montréal

Lectures obligatoires

- Marc Lépine. 24 novembre 1990. « Lettre », *La Presse*.
- (TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE) Mélissa Blais. 2015. « Marc Lépine : héros ou martyr ? Le masculinisme et la tuerie de l'École polytechnique ». M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 93-110.

Lectures suggérées

- Dominique Payette. 2010. « La mésinterprétation médiatique de l'acte terroriste antiféministe et ses conséquences sur le mouvement des femmes au Québec ». M. Blais et als. (dir.), *Retour sur un attentat antiféministe: École polytechnique, 6 décembre 1989*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 63-70.
- Mélissa Blais. 2009. « Chapitre 2 : De la marginalisation au dénigrement des discours féministes », dans « *J'hais les féministes !* : Le 6 décembre 1989 et ses suites. Montréal : Remue-ménage. Pp. 63-94.

***Semaine 13 [7 avril] : Des féministes contre l'antiféminisme**

- Les mobilisations ponctuelles et permanentes contre l'antiféminisme
- L'autodéfense dans la vie privée

*Activité en classe.

Lectures obligatoires

- (TEXTE DANS L'OUVRAGE OBLIGATOIRE) Marie-Ève Surprenant. 2015. « Le mouvement des femmes du Québec face à la montée de l'antiféminisme : affirmation et renouveau ». M. Blais et F. Dupuis-Déri (dir.) *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal : Remue-ménage. Pp. 283-294.
- Pierrette Pape. 2010. « Contrer le masculinisme : vaMos – une action contre la réaction ». *Chronique féministe*, (106). Pp. 62-67.

Lecture suggérée

- Mélissa Blais. 2008. « Féministes radicales et hommes proféministes : l'alliance piégée ». F. Dupuis-Déri (dir.) *Québec en mouvement : Idées et pratiques militantes contemporaines*. Montréal : Lux. Pp. 164-171.

***Semaine 14 [14 avril] : Examen en classe**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185 /Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

Décembre 2019